



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE

Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- zones spéciales de conservation (ZSC)* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- la liste locale complémentaire au 1^{er} décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- la liste locale « régime propre » : arrêtés préfectoraux du 04 juillet 2013 (58), 19 juillet 2013 (89), 17 septembre 2013 (21), 13 novembre 2013 (71)

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

Attention : Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.

(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

Où trouver l'information ?

➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :

Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences

➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne
Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique

➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)

Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons

➔ **Eclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

*Nota bene : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) :

SCEA FARM AGRI

Adresse :

Les Grappes

Commune :

58160 LA FERNETÉ

Téléphone :

0680602486

Fax :

Courriel :

mail.micolaspetit@gmail.com

Le projet :

Intitulé :

Petit Parc Photovoltaïque 1 Mega

Adresse :

Route du Cui Bault / Les Terres Pouchères

Commune :

58160 LA FERNETÉ

Référence cadastrale :

E66 / E67 / E65

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences :

Zone Natura 2000

1. Description du projet**1.A. Nature du projet**

Description sommaire du projet

Construction d'un petit parc solaire photovoltaïque d'1 Mega, sur environ 1,8 ha. Production de l'énergie pour les animaux et pour ovins friter.

1.B. Localisation par rapport à Natura 2000

Le projet est-il situé :

- Dans un ou plusieurs site Natura 2000 :

☒ Oui☐ Non

Le(s)quel(s) ?

N° Site : FR 26

01014

Nom du site :

Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du

N° Site : FR 26

12009

Nom du site :

bassin de la Machine

N° Site : FR 26

Nom du site :

- A proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 :

☐ Oui☒ Non

Le(s)quel(s) ?

N° Site : FR 26

Nom du site :

N° Site : FR 26

Nom du site :

N° Site : FR 26

Nom du site :

Vous trouverez en Annexe 1 la carte des sites Natura 2000 du département.

Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf page 1)

Joindre au présent formulaire :

- la **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000^e) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf page 1).

1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : 18 000 m²

Quelle est la longueur (si linéaire) : - m

Quelles sont les emprises en phase chantier : 18 000 m²

1.D. Délais de réalisation

Projet pérenne (Construction,...)

Projet temporaire (Manifestation,...)

Durée du chantier (en jour, mois) : 1 AN

Durée du projet (en jours, mois) :

Période du chantier (jour, mois) : 1 AN / Antic 2026/2027

Période du projet (jour, mois) :

1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voiries, réseaux, zone de stockage). Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.

Parcelle en bordure de route. Pas d'aménagement spécifique

1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,...)

Aucun rejet ni modification par l'activité

1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000^e ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les scénarii techniques pour minimiser les incidences ? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, comment avez-vous pris en compte les éventuelles préconisations ?

Consult pour implémenter une haie autour du projet. Si nécessaire, respect du calendrier.

2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Pâturage/ Fauche | ☐ Pêche | ☐ Décharge sauvage |
| ☒ Grandes cultures | ☐ Chasse | ☐ Urbanisée |
| ☐ Sylviculture | ☐ Autres sports et loisirs | ☐ Aucun |
| ☐ Autres (préciser) : | | |

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant

Pavage de la parcelle qui est la grande culture, pavée en liège, fauche et pâturage.

3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels** (c'est-à-dire les **types de milieux**) présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. **Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs** (Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.

Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

- | | |
|--|---|
| ☐ Rejet dans le milieu aquatique | ☐ Rejets dans l'air (poussières, fumées) |
| ☐ Piétinement | ☒ Circulation de véhicules |
| ☒ Remblaiement ou creusement | ☐ Autres incidences : |

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse	☐		
	Lande et parcours	☐		
	Bocage, haies	☐		
	Autre : <i>Grandes cultures</i>	☒		
Milieux forestiers	Forêt de résineux	☐		
	Forêt de feuillus	☐		
	Forêt mixte	☐		
	Autre : 	☐		
Milieux humides	Cours d'eau	☐		
	Fossé	☐		
	Étang	☐		
	Zone humide	☐		
	Autre : 	☐		
Milieux rocheux	Falaise	☐		
	Affleurement rocheux	☐		
	Éboulis	☐		
	Autre : 	☐		

Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.

Photo 1 :	
Photo 2 :	
Photo 3 :	

Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

☐ Oui

☒ Non

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée

--

4. Espèces

Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.

Zone de gagnage pour cigogne noire et crapaud
samedi en centre bas et de l'autre côté de la route
D18. Parcelle non concernée directement

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?
Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, ...)

☐ Rejet dans le milieu aquatique

☒ Bruits et vibrations

☐ Piétinement

☒ Remblaiement ou creusement

☐ Rejets dans l'air (poussières, fumées)

☐ Éclairage nocturne

☒ Circulation de véhicules

☐ Autres incidences :

--

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

☐ Oui

☒ Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, ...)

--

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés

Votre projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

☒ **Non : Justifiez votre conclusion :**

Pas d'impact sur les espèces et les habitats
Natura 2000.

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

☐ **Oui :** L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) : La Ferte
Le (date) : 23/04/2025

Signature :